

SYNDICAT
MIXTE
du PAYS VENDÔMOIS



Comité Syndical du Pays Vendômois

Mercredi 07 septembre 2016

18h30

Vendôme

Sommaire

1) Le CRST du Pays Vendômois

<i>Signature du CRST</i>	P 3
<i>Examen des dossiers complets</i>	P 3

2) Points administratifs

<i>Décision modificative n°1</i>	P 4
<i>Validation des décisions Bureau depuis le dernier Comité Syndical</i>	P 5
<i>Frais de déplacement animatrice Leader</i>	P 5

3) Le programme Leader

<i>Signature de la convention</i>	P 5
<i>Calendrier des réunions à venir</i>	P 5
<i>Projets en cours</i>	P 6

4) La plateforme de rénovation énergétique du Vendômois (REV)

<i>Présentation du projet</i>	P 6
<i>Délibération</i>	P 7

Annexes

1) Le CRST du Pays Vendômois

Les 20 ans du Pays Vendômois

Mot de la Présidente

Signature du CRST

Le CRST (Contrat Régional de Solidarité Territoriale) est signé entre :

- Le Président du Conseil Régional
- La Présidente du Pays Vendômois
- Les Présidents des 6 communautés de communes

Examen des dossiers complets du CRST

Cf tableau annexe 1

TITRE PROJET	N° FICHE ACTION CONTRAT DE PAYS	MAITRE D'OUVRAGE	DEPENSE SUBVENTIONNABLE (Dépense réelle)	SUBVENTION PROPOSEE PAR LE PAYS
Acquisition de matériels pour la transformation et la commercialisation en vente directe	05-Diversification agricole et développement des circuits alimentaires de proximité	GAEC de la Grenne (Chauvigny du Perche)	28 572€ HT (28 782€ HT)	10 000€ (35%)
Inventaire de biodiversité intercommunal orienté sur les zones humides	31-Trame Verte et Bleue	CDPNE	71 794€ TTC (72 702€ TTC)	56 000€ (78%)
Partenariat avec la Chambre d'Agriculture sur les enjeux agricoles dans le cadre de l'inventaire des zones humides en Vendômois	31-Trame Verte et Bleue	Pays Vendômois	12 000€ TTC	9 600€ (80%)
Inventaire de biodiversité communal à Villetrun	31-Trame Verte et Bleue	Perche Nature	17 500€ TTC (17 550€ TTC)	14 000€ (80%)
Rénovation de l'éclairage public	35.3-Eclairage public	Villetrun	15 900€ HT	9 000€
Rénovation de l'éclairage public	35.3-Eclairage public	Areines	35 820€ HT (39 824€ HT)	5 400€
Rénovation de l'éclairage public	35.3-Eclairage public	Vendôme	39 360€ HT	11 800€
TOTAL			220 946€	115 800€

Enveloppe additionnelle « Cœur de Village »

PROJET	MAITRE D'OUVRAGE	DEPENSE SUBVENTIONNABLE	SUBVENTION REGIONALE
Cœur de Village	Bonneveau *	250 000€ HT (600 000€ HT)	75 000€ (30%)

* Merci au Maire de Bonneveau et de son Conseil Municipal pour son accueil de lundi 04 juillet 2016, concernant la réunion d'élus intéressés par les projets Cœur de Village, en présence de représentants de la Région et du CAUE.

NB : Annexe 2 : Tableau récapitulatif des dossiers du CRST du Pays Vendômois déjà examinés

2) Points administratifs

Décision modification n°1

Projet de délibération :

OBJET : DECISION MODIFICATIVE 2016 N°1

La Présidente explique que dans le tableau d'amortissement 2016 il manquait l'écriture d'une dépense (antivirus), celle-ci n'a donc pas été comptabilisée au budget primitif dans les amortissements de l'année 2016.

La Présidente propose de procéder aux modifications suivantes :

Section dépenses de fonctionnement :

Numéro d'article	Intitulé	Montants
6811	Dotations aux amortissements	223,21€

Section dépenses d'investissement :

Numéro d'article	Intitulé	Montants
28051	Concessions et droits similaires, logiciels	223,20€
28183	Matériels de bureau et informatique	0,01€

Approbation des décisions prises par le Bureau depuis le dernier Comité Syndical du 23 mars 2016

N°2016-03 : Examen des dossiers du 3^{ème} CRPV avant prise d'arrêté attributif de subvention.

N°2016-04 : Partenariat avec la chambre d'Agriculture sur les enjeux agricoles dans le cadre de l'inventaire biodiversité des zones humides du Vendômois et demande de subvention.

N°2016-05 : Signature d'une convention de prestation de services entre le CIAS et le Pays Vendômois et demande de subvention.

N°2016-06 : Plateforme de rénovation énergétique du Vendômois (REV) : déclaration d'intention auprès de l'ADEME et la Région pour le 1^{er} janvier 2017

N°2016-07 : Signature de deux conventions avec l'Observatoire des Territoires 41 : soutien au fonctionnement et partenariat.

Remboursement des frais de déplacement de l'animatrice Leader

Projet de délibération :

OBJET : AUTORISATION DE VERSEMENT D'INDEMNITES DE FRAIS DE DEPLACEMENT DE MADAME CHLOE WIDLING, ANIMATRICE LEADER

La Présidente indique au Comité Syndical que Madame Chloé WIDLING, dans le cadre de son poste d'animatrice Leader est amenée à faire des déplacements, notamment en Loir-et-Cher, Région Centre et toutes autres destinations concernant des réunions du Syndicat Mixte du Pays Vendômois.

Il est proposé de l'autoriser à utiliser son nouveau véhicule, une PEUGEOT, modèle 107, immatriculé 311 CNN 38, modèle essence, puissance 4 CV, pour remplir ses missions et d'accorder pour le remboursement des frais avancés une indemnité forfaitaire en application des dispositions du Décret n°91.573 du 19 juin 1991, sur production d'un état de frais récapitulatif des déplacements effectués.

3) Le programme Leader

Signature de la convention

La convention a été validée par l'Agence de Services et de Paiements et par les services de la Région Centre Val de Loire. Elle est en cours de signature.

Calendrier des réunions à venir

Deux réunions sont prévues :

- un Groupe de travail Leader le mercredi 5 octobre à 17h.
- un Comité de Programmation le mercredi 9 novembre à 17h.

Projets en cours

Les projets déposés et qui seront présentés au Comité de Programmation du 9 novembre :

Intitulé du projet	Porteur de projet	Montant Feeder demandé	Coût total du projet
Oiseaux de nos fermes et de nos vignobles	Ligue pour la Protection des Oiseaux	5 405,27 €	22 211,43 €
Marque Vendôme	Ville de Vendôme	50 560 €	63 200,00 €

Les projets qui seront présentés lors du Groupe de travail du 5 octobre :




- Observatoire de l'Economie et des Territoires :
 - . Une première étude portant sur l'analyse des besoins socio-économique en milieu rural, sur l'ensemble du territoire.
 - . Une deuxième étude sur la vacance des logements et les parcours/stratégies résidentiels des ménages. Cette étude se fera en relation avec une université.
- CAUE : Une étude sur la vacance des logements en complément avec celle réalisée par l'Observatoire. Cette étude prendra en compte le patrimoine et l'aspect architectural. L'intérêt pour le Vendômois sera que le CAUE et l'Observatoire synthétisent les données issues des deux études pour leurs conclusions.

CDPNE : Concours autour des Prairies Fleuries

4) La plateforme de rénovation énergétique du Vendômois (REV)

Présentation du projet

Plateforme REV

P I L O T A G E P A Y S	Partenaires institutionnels : CMA - ADEME CAUE - Opérateur ANAH - CFA BTP ADIL Région Centre	 Chantiers Publics <ul style="list-style-type: none">• Sensibilisation des élus• Montée en compétences des artisans (ponctuel)• Valorisation des chantiers
	Partenaires Professionnels : Artisans CAPEB / FFB Notaires Banquiers	 Chantiers Privés <ul style="list-style-type: none">• Sensibilisation des habitants à la rénovation complète et partielle• Formation des artisans à la rénovation complète (formation continue)• Accompagnement des privés et des chantiers• Valorisation des chantiers
		 Chantiers habitats précaires <ul style="list-style-type: none">• Sensibilisation des habitants en précarité grâce à un réseau de proximité• Accompagnement des privés et des chantiers (aides financières spécifiques)• Valorisation des chantiers

Objectifs :

- Travailler en partenariat avec les institutions publiques : l'ADIL, la CMA, le CAUE, le CFA et les partenaires privés : artisans, CAPEB, FFB, notaires...
- Sécuriser les propriétaires et proposer des rénovations complètes à coût maîtrisé.
- Soutenir l'organisation de groupements d'artisans.
- Développer des permanences décentralisées ADIL/point énergie et des balades thermographiques sur tout le territoire.
- Renforcer le lien entre permanences ADIL/point énergie décentralisées, travailleurs sociaux et associations caritatives pour lutter contre la précarité énergétique.
- Créer des « matinées techniques du Vendômois » pour accompagner la montée en compétence des artisans pour des rénovations de qualité (en complément des formations DORÉMI).
- Travailler sur le prix des matériaux et sur l'utilisation de matériaux biosourcés avec les fournisseurs et négociants.

Délibération

OBJET :

La Présidente rappelle que la maîtrise énergétique est pour le Pays Vendômois un axe essentiel de son développement territorial. Ce mouvement vers un « territoire à énergie positive » est marqué par plusieurs dates clés :

- . 2010 : Reconnaissance officielle de son Agenda 21, prolongée en 2013, qui a mis en évidence l'enjeu « maîtrise énergétique »
- . 2012 : Embauche d'1,5 CEP
- . 2015 : Finalisation et vote du programme d'actions PCET
- . 2015 : Lauréat « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte »

Le vote en 2015 du programme d'actions PCET fait suite à une forte mobilisation et de concertation des acteurs en 2014. Des actions fortes, renforcées par la récente labellisation du Pays comme « Territoire à Energie Positive ». Ainsi, la création d'une Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique (PTRE) est apparue comme un enjeu majeur dans la réussite de ce programme d'actions.

C'est dans cet esprit d'aller toujours de l'avant que le Pays, en partenariat avec le CAUE, la CMA, l'ADIL et le CFA, a développé un projet ID en Campagne sur le thème de la mise en réseau des acteurs de la rénovation énergétique. Ce projet fédérateur a lancé une dynamique sur le territoire et a permis de co-construire les fondations d'une PTRE.

Le Pays Vendômois, accompagné par ses partenaires, souhaite créer une plateforme intitulée REV (Rénovation Energétique en Vendômois) afin d'apporter un nouveau service à la population du Vendômois, développer les permanences ADIL/EIE sur tout le territoire avec un co-financement 50% Pays et 50% communautés de communes) et de favoriser le développement de l'économie locale.

La Présidente demande l'accord des élus du Comité Syndical pour :

- . Créer la plateforme REV à compter du 1^{er} janvier 2017,
- . Prendre en charge 50% du coût annuel des permanences sur 3 ans de l'ADIL/EIE sur le Vendômois (soit 10 624,80€)

- . Proposer un mi-temps d'animation de la plateforme à Thomas HUBERT,
- . Demander les subventions correspondantes au projet auprès de l'ADEME et de la région Centre Val de Loire sur 3 ans (2017-2019), soit 135 000€,
- . Signer les conventions de partenariats nécessaires avec le CAUE, la CMA, l'ADIL et répartir les fonds de fonctionnement annuel sur trois ans entre les structures associées et le Pays,
- . Engager les actions de communications indispensables au bon fonctionnement de la plateforme REV.

Annexes

Annexe 1

DOSSIERS DU CRST DU PAYS VENDOMOIS

**SOU MIS AU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DU PAYS VENDOMOIS DU 07 SEPTEMBRE 2016
POUR APPROBATION AVANT TRANSMISSION A LA REGION POUR PRISE D'ARRET D'ATTRIBUTIF DE SUBVENTION**

TITRE PROJET	Thématique	N° FICHE ACTION CONTRAT DE PAYS	MAITRE D'OUVRAGE	PROJET	DEPENSE SUBVENTIONNABLE (Dépense réelle)	SUBVENTION PROPOSEE PAR LE PAYS
Acquisition de matériels pour la transformation et la commercialisation en vente directe	A	05-Diversification agricole et développement des circuits alimentaires de proximité	GAEC de la Grenne (Chauvigny du Perche)	Acquisition de matériels pour la transformation et commercialisation en vente directe : climatisation d'une salle de découpe, achat d'une vitrine réfrigérée et d'un poussoir à saucisses	28 572€ HT (28 782€ HT)	10 000€ (35%)
Inventaire de biodiversité intercommunal orienté sur les zones humides	D	31-Trame verte et Bleue	CDPNE	Réalisation d'un inventaire de biodiversité intercommunal orienté sur les zones humides	72 702€ TTC (72 702€ TTC)	56 000€
Partenariat avec la Chambre d'Agriculture sur les enjeux agricoles dans le cadre de l'inventaire des zones humides en Vendômois	D	31-Trame Verte et Bleue	Pays Vendômois	Association des agriculteurs pour une validation par eux-mêmes des préconisations de gestion des zones humides adaptées à l'activité agricole	12 000€ TTC	9 600€
Inventaire de biodiversité communal	D	31-Trame Verte et Bleue	Perche Nature	Réalisation de l'inventaire de biodiversité communal de la commune de Villetrun	17 500€ TTC (17 550€ TTC)	14 000€ (80%)
Rénovation de l'éclairage public	E	35.3-Eclairage public	Villetrun	Remplacement de luminaires vétustes et énergivores par des LED	15 900€ HT	9 000€
Rénovation de l'éclairage public	E	35.3-Eclairage public	Areines	Remplacement de luminaires vétustes et énergivores par des LED	35 820€ HT (39 824€ HT)	5 400€
Rénovation de l'éclairage public	E	35.3-Eclairage public	Vendôme	Remplacement de luminaires vétustes et énergivores par des LED	39 360€ HT	11 800€
TOTAL					220 946€	115 800€

SUBVENTIONS VOTÉES CRST du Pays Vendômois

E-Plan Climat Energie Régionale 35-Plan isolation des bâtiments publics

Titre du projet	Maître d'ouvrage	Bureau	Dépense subventionnable	%	Subvention	Dépense réelle
Rénovation / isolation logement communal	Les Hayes	27/06/16	15 668		9 400	50 327
TOTAUX action 35			15 668		9 400	50 327

35.3-Eclairage public

Titre du projet	Maître d'ouvrage	Bureau	Dépense subventionnable	%	Subvention	Dépense réelle
Rénovation du réseau d'éclairage public	Cormenon	27/06/16	29 002		13 500	30 432
Totaux action 35.3			29 002		13 500	30 432

35.6-Véhicule électrique

Titre du projet	Maître d'ouvrage	Bureau	Dépense subventionnable	%	Subvention	Dépense réelle
Acquisition d'un véhicule électrique	APHP	27/06/16	19 008		2 000	19 008
Totaux action 35.6			19 008		2 000	19 008

36.1-Energéticien CEP - Animation CEP

Titre du projet	Maître d'ouvrage	Bureau	Dépense subventionnable	%	Subvention	Dépense réelle
Animation 2016 CEP et PCET	SMPV	27/06/16	85 295	34	29 000	85 554
Totaux action 2-1			85 295		29 000	85 554

TOTAUX E			148 973		53 900	185 321
-----------------	--	--	----------------	--	---------------	----------------

F-Action transversale IDEC Idée en Campagne

Titre du projet	Maître d'ouvrage	Bureau	Dépense subventionnable	%	Subvention	Dépense réelle
Ventilation d'un bâtiment pour l'activité foie	APHP	27/06/16	110 000	40	44 000	110 132
TOTAUX action IDEC			110 000		44 000	110 132

TOTAUX F			110 000		44 000	110 132
-----------------	--	--	----------------	--	---------------	----------------

TOTAL DES SUBVENTIONS VOTEES (JUIN 2016) : 97 900 €

Soit **1,52** % d'engagement

Total des dépenses subventionnables 258 973 €

Total des dépenses réelles 295 453 €